

The logo for XAnge, featuring the word 'XAnge' in a red, sans-serif font. The 'X' is stylized with a horizontal bar through it.

Siparex XAnge Venture

LETTRE ANNUELLE FCPI LA BANQUE POSTALE INNOVATION N°14

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI La Banque Postale Innovation N°14 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Lors de l'exercice 2022, le Fonds a procédé à la cession totale des titres qu'il détenait dans la société Mister Spex.

Au 31 décembre 2022, le Fonds détient 5 participations actives dans son portefeuille.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette lettre annuelle, nous vous présentons l'évolution de la société AB Tasty ainsi que celle de la société Mister Spex.

Le 9 novembre 2022, nous vous avons adressé un courrier vous informant de la poursuite des opérations de liquidation qui ont permis de procéder à une 4^{ème} distribution de 52,44€ par part A le 14 novembre 2022.

Le Fonds a déjà procédé à trois remboursements partiels (200 € en octobre 2018 - 338,38 € en mai 2020 et 108,62 € en décembre 2020) pour un montant total de 647 € par part. Le montant de cette distribution ajouté aux trois distributions précédentes, porte le montant unitaire total distribué aux porteurs de parts A à 699,44 € (avant prélèvements sociaux sur la plus-value). Cette somme représente le remboursement de la valeur nominale et le versement d'une plus-value de 199,44 €, ce qui correspond globalement à 139,89% de votre souscription.

Nous vous indiquons également dans ce courrier, que la Société de Gestion fait ses meilleurs efforts pour céder dans les meilleurs délais les titres détenus dans les cinq dernières sociétés du portefeuille, dans l'intérêt des porteurs de parts et pour finaliser les opérations de liquidation, si possible d'ici la fin de l'année 2023 au plus tard.

La société de Gestion procédera à la liquidation du Fonds et à la distribution de ses actifs après la cession de la dernière participation. Vous en serez informé par courrier.

Comme évoqué dans la lettre précédente, nous vous rappelons l'entrée en liquidation du Fonds depuis le 26 mars 2021 et le blocage de toutes les demandes de rachats de part.

Enfin, nous vous informons du changement d'adresse de notre siège social depuis le 1^{er} avril 2022, transféré au 5 rue Feydeau, 75002 Paris.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
**Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale
se tient à votre disposition**

***Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.***

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, cet accompagnement ne constituant en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATION

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer ses droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

PRÉSENTATION

AB TASTY



Forte de 13 années d'expertises, AB Tasty est un leader international de l'optimisation de l'expérience client sur les sites internet grâce à des solutions de test et de personnalisation rapides et simples.

Leur plateforme s'appuie sur des outils d'Intelligence Artificielle et d'automatisation intégrés. Elle permet aux équipes marketing et produit d'offrir rapidement des expériences digitales riches et variées à leurs clients.

AB Tasty se déploie également grâce à 300 collaborateurs et 12 bureaux à travers le monde. Sa base de clients comporte 1 000 références parmi lesquelles : Clarins, Decathlon, LVMH ou Interflora.



SESSION

MISTER SPEX



Mister Spex est une plateforme de e-commerce spécialisée dans la vente de lunettes, fondée en 2007 en Allemagne.

La société a été récompensée de nombreuses reprises et est devenue un leader européen opérant sur plusieurs canaux de distributions (internet, boutiques).

L'objectif de Mister Spex est de faire en sorte que l'achat de lunettes devienne une expérience simple, transparente et amusante en combinant le développement et la mise à disposition d'une grande variété de produits de qualité avec l'expertise et les services d'un opticien.

Afin de satisfaire ses 5.8 millions de clients, elle met à leur disposition une offre variée qui inclut des marques de luxe, de style banché, de collaboration entre designers et influenceurs.

Elle est présente en ligne dans 10 pays, possède 60 boutiques en Allemagne, Autriche et Suède et gère des partenariats avec plus de 400 opticiens.

Le 2 juillet 2021, Mister Spex a été introduite à la Bourse de Francfort.

XAnge a acquis des titres de la société en septembre 2010 et les a cédés en décembre 2022.

Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

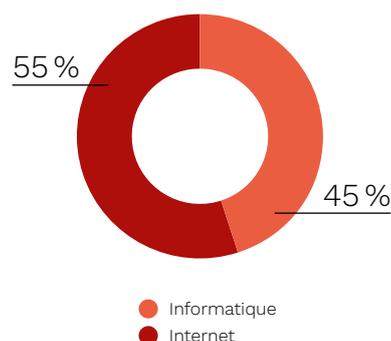
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Actif net du Fonds au 31/12/22	4 760K€
Valeur de souscription	500,00€
Distributions totales	699,44€
Valeur liquidative au 31/12/22	219,27€
Valeur liquidative + distributions au 31/12/22	918,71€
Évolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)*	84%
Évolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)*	124%

* hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE

AB TASTY	Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages
HOMEREZ	Service en ligne de location de maisons secondaires
PRIVATELOT	Place de marché pour œuvres et objets d'art
REELEVANT	Outil pour cibler les emails en temps réel
STUDITEMPS	Agence d'intérim en ligne pour le placement des étudiants à temps partiel

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR0011288984	En cours de liquidation et rachats de parts bloqués ⁽²⁾
Date de création	2012	
Durée de vie	8 ans	
Prorogation ⁽¹⁾	2 x 1 an	

(1) La durée de vie du Fonds a déjà été prorogée à deux reprises sur décision de la Société de Gestion.

(2) Les rachats de parts sont bloqués depuis le 19 mars 2021 (date d'envoi du courrier d'information sur la mise en liquidation).

Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FONDS LA BANQUE POSTALE INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS (clôture au 31 décembre 2022)	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)									
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
La Banque Postale Innovation N°14	2012	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	535,18 21,52	512,58 40,16	494,07 61,45	620,42 80,35	727,05 98,97	756,96 120,29	997,16 145,70	1133,72 164,38	1118,43 191,57	918,71 208,80
La Banque Postale Innovation N°15	2013	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		471,77 20,99	450,42 39,21	520,40 57,19	650,12 76,07	625,10 96,67	885,24 122,23	975,06 140,98	1009,99 158,74	1026,55 177,16
La Banque Postale Innovation N°16	2014	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés			480,09 20,78	483,72 39,40	507,51 58,07	451,30 76,85	513,34 94,21	533,70 112,21	490,16 129,38	585,86 146,02
Ambition Innovation	2015	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés			488,95 12,28	471,42 33,91	481,64 58,28	454,17 82,72	530,59 105,61	506,67 130,22	573,83 154,66	565,75 178,94

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

MENTION GÉNÉRALE DE L'AMF

Votre attention est attirée sur le fait que l'argent est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement et de la durée pendant laquelle vous le détenez.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment des risques et des contraintes suivants :

- Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur dans les actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.
- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles ils investissent. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale se tient à votre disposition.

XAnge

Siparex XAnge Venture

5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 00 90
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 - N°TVA : FR 24 452 276 181